

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit du mois de mars à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de mars 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 28 Mars 2017

N° 02
Objet : Commission de
Délégation de Service Public à
caractère permanent - Création
et désignation des membres

Est nommé secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine , AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n°2), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n°14), DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia , GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, , MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle , NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

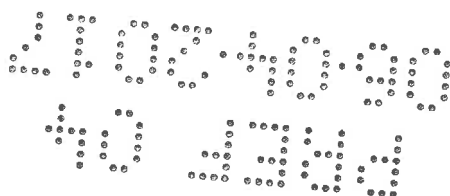
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à MUNOZ MALDONADO Julien
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir a BREMOND Danièle
FLORES Sylvain a donné pouvoir a PAUL Gilles
FONTAINE Sonia a donné pouvoir a CHATARD Gilles
JULIEN Jacques a donné pouvoir à CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 2)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

LEJOSNE Patrick
TONELLI Corinne



Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée en outre la présidente ou son représentant, de 5 membres du conseil communautaire et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil communautaire, au scrutin de liste suivant le système de représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que le Conseil Communautaire a fixé les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public, par délibération du 15 février 2017,

Dans ce cadre, deux listes ont été déposées :

Liste 1 :

Titulaires :

BAILLE Denis
GERARD Paul
POULEAU Philippe
BLANC Michel
BRUN Patricia

Suppléants :

VIVOS Patrick
SERRA Victor
MARTIN Emmanuelle
SUZOR Pierre
HERMITTE Francis

Liste 2

BAUDOUI MAUREL Marie Anne
THONNATTE Lionel
DE VALCKENAERE Gilles

Le Conseil

- Décide la création d'une commission de délégation de service public permanente, à l'unanimité des membres présents
- Procède aux opérations électorales suivant les modalités fixées par les articles L5211-1 et L2121-21 du CGCT, lesquels prévoient la désignation dans le cadre d'un scrutin secret sauf si le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, de ne pas y procéder.

Aux termes de ces opérations, les résultats du scrutin sont comme suit :

Nombre de votants : 77
Bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrage exprimés : 72

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 14

	Voix obtenues	Attribution au quotient (= 1 ^{ère} répartition)	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1	64	4	0	4
Liste 2	8	0	1	1

Sont déclarés élus les membres suivants :

Titulaires

BAILLE Denis
 PAUL Gérard
 POULEAU Philippe
 BLANC Michel
 BAUDOUI MAUREL Marie Anne

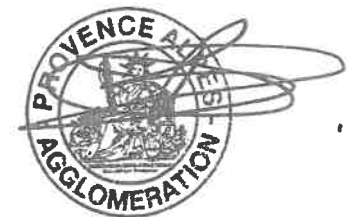
Suppléants

VIVOS Patrick
 SERRA Victor
 MARTIN Emmanuelle
 SUZOR Pierre
 HERMITTE Francis

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
 La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



ACTE notifié à Monsieur le Préfet le : - 6 AVR. 2017
 reçu à la Communauté d'agglomération
 Provence Alpes Agglomération et publié le - 6 AVR. 2017
 certifié exécutoire
 la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



PROVENCE ALPES
 AGGLOMERATION

100
100
100
100